



Le devenir professionnel des Docteurs à n+1

Pour l'année civile 2017, cent-trois étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Plus de trois sur cinq (61,2%) sont des hommes et la moitié (51,5%) est de nationalité étrangère.

Pour cette enquête, le premier envoi a été effectué mi-décembre avec de nombreuses relances et une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en étant des relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre. Six docteur.e.s sur dix ont ainsi répondu (61,2%) soit 63 répondant.e.s.

Quatre écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (378)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Energie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

Ecole	Diplômé.e.s	Répondant.e.s	Taux
378	19	11	57,9%
549	32	17	53,2%
551	12	9	75,0%
552	40	26	65,0%
Ensemble	103	63	61,2%

A la base le questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2015 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été

diffusé à compter de décembre 2018.

Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre, de la nationalité ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 30,8 ans ; il s'étend de 27 à 67 ans. Parmi ces personnes, seize déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population légèrement plus âgée : âge moyen 35,2 ans, de 28 à 67 ans. La durée moyenne de cette activité est de 56,5 mois. Cinq occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral au moment de leur inscription et un l'a conservé durant son inscription en doctorat.

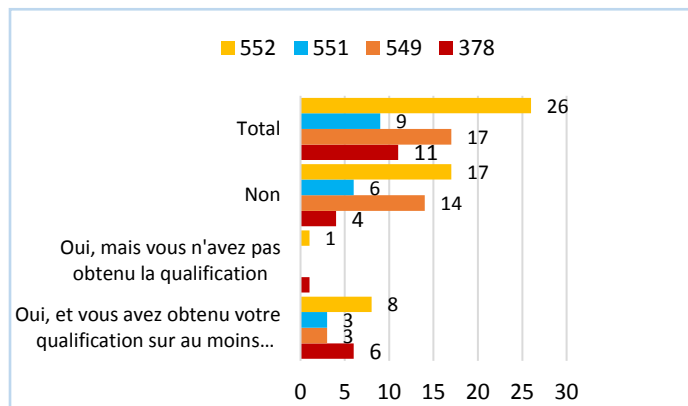
Pour l'essentiel, 44 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral) : 36 des doctorant.e.s en ont bénéficié. Huit ont déclaré avoir bénéficié d'une bourse.



Qualification CNU

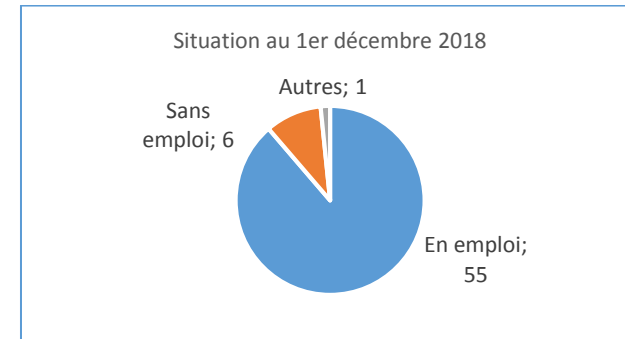
Sur les soixante-trois docteur.e.s, vingt-deux se sont présenté.e.s à la qualification CNU dont vingt ont obtenu leur qualification sur au moins une liste.

Qualification ou non selon les écoles doctorales



Situation professionnelle

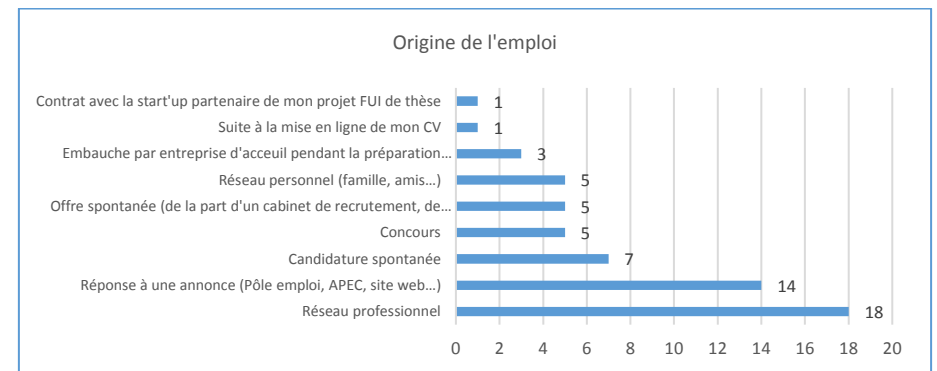
Au 1^{er} décembre 2018, cinquante-cinq docteur.e.s ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER), sept être sans emploi (y compris en cours de création d'entreprise) et un être dans une autre situation. Cette personne déclare avoir une bourse de recherche et de formation.



Etre en emploi au 1^{er} décembre 2018

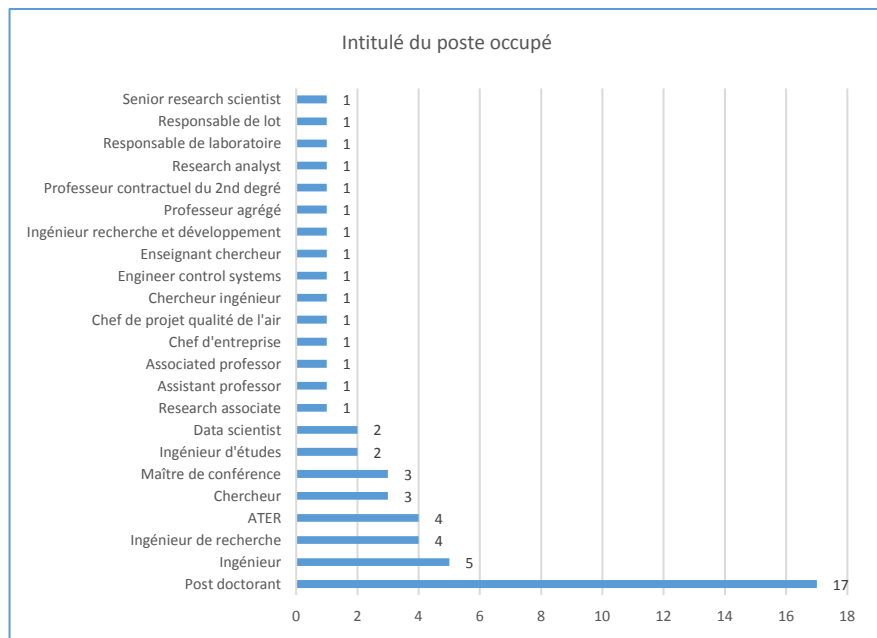
Sur les cinquante-cinq personnes en emploi, toutes sont salariées (23 femmes et 32 hommes).

Le réseau professionnel (fréquemment les directeur.e.s de thèse, laboratoire d'accueil, collègues...), est le plus souvent le moyen ayant permis de trouver l'emploi occupé. Plusieurs réponses étaient possibles

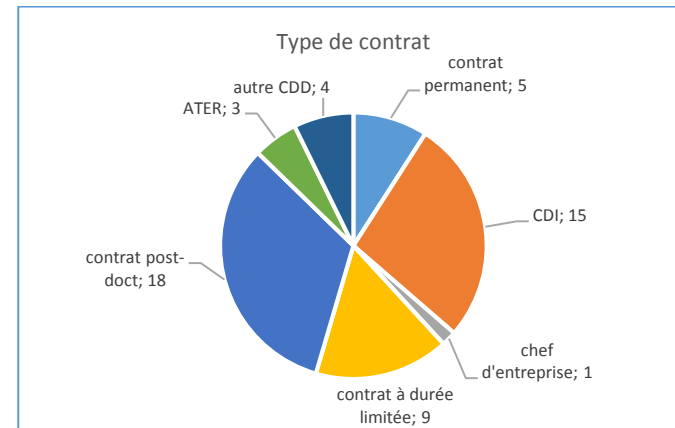




La catégorie socio-professionnelle la plus souvent citée est celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 42 répondant.e.s ; les autres se situant dans celle des « ingénieurs, cadres techniques » : 12 répondant.e.s. Une personne est chef d'entreprise tout en étant professeur.



Près de deux emplois sur cinq (38,2%) sont des emplois stables : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire. Les emplois « non stables » se déclinent selon quatre catégories : contrat de durée limitée (pour l'étranger), CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat post-doctorat), emploi d'ATER et autre CDD. A noter que les personnes en contrat à durée limitée sont toutes en post-doctorat.



Les hommes sont plus souvent en emploi stable : 40,6% pour les hommes contre 34,8% des femmes. Cependant, ces dernières sont plus souvent en contrat post-doctorat : 34,8% contre 31,2% pour les hommes.

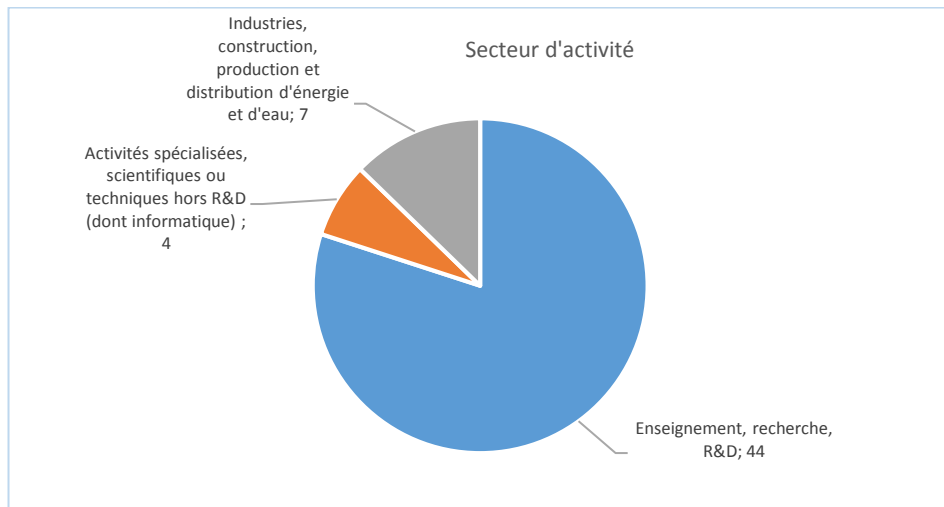
Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget concerne le moins de personne.

Votre emploi comporte-t-il ?			
	Oui	Non	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	18	37	55
La gestion d'un budget	16	39	55
Des responsabilités de chef de projet	22	33	55
Des travaux menés dans un cadre international	28	27	55

« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, le BRGM, le CEA ou encore l'INSERM sont classés dans les



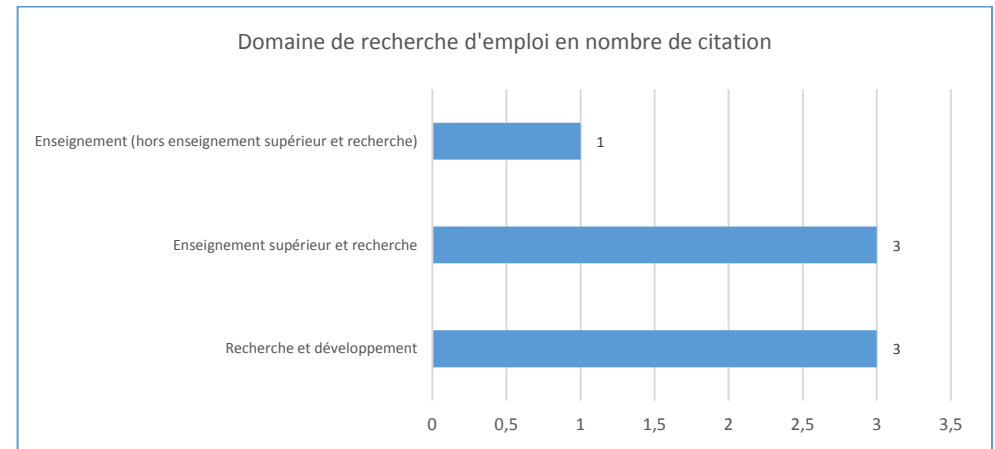
« Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).



Etre sans emploi au 1^{er} décembre 2018

Sur les sept personnes sans emploi, une déclare ne pas rechercher d'emploi car retraitée, deux être en cours de création de leur propre entreprise (inclut auto-entrepreneur et indépendant), les autres recherchent un emploi (2 hommes et 2 femmes).

Les domaines de recherche d'emploi également cité sont « Recherche et développement » et « Enseignement supérieur et recherche ». Plusieurs réponses étaient possible



Parmi les difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi le problème de la nationalité à travers « la langue française » ressort. Une personne évoque la difficulté en tant que docteur à être recruté dans des entreprises privées« les entreprises sont moins enclines à recruter les docteurs en France pour cause de sur diplôme ».